



## AVIS PUBLIC

**AUX CONTRIBUABLES DE LA MUNICIPALITÉ DE BREBEUF AVIS PUBLIC  
EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE SECRÉTAIRE-  
TRÉSORIÈRE DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ**

Conformément aux dispositions de l'article 148 du Code municipal du Québec le conseil municipal de Brébeuf a adopté le **calendrier des séances ordinaires du conseil pour l'année 2021** à la séance ordinaire du 7 décembre 2020 :

Les séances ordinaires se tiendront dans la salle du conseil, aux dates suivantes et débiteront à 20h00

Lundi 11 janvier  
Lundi 1<sup>er</sup> février  
Lundi 1<sup>er</sup> mars  
Lundi 12 avril  
Lundi 3 mai  
Lundi 7 juin  
Lundi 5 juillet  
Lundi 2 août  
Lundi 13 septembre  
Lundi 4 octobre  
Lundi 15 novembre  
Lundi 6 décembre

Donné à Brébeuf, ce 8 décembre 2020

  
Annie Bellefleur, sec.-trés.